ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises en difficulté

Question au Gouvernement n° 345

Texte de la question

SÉCURITÉ DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Michel Liebgott, pour le groupe socialiste.

M. Michel Liebgott. Monsieur le Premier ministre, la sécurité des Français, c'est aussi la sécurité de l'emploi.

M. Bruno Le Roux. Très bien !

M. Michel Liebgott. Or nous ne vous avons pas entendu cet après-midi sur ce sujet.

Les plans sociaux se multiplient, s'amoncellent, comme si le libéralisme ambiant et un gouvernement complaisant enlevaient leurs derniers complexes à ceux qui n'ont d'autres valeurs que la rémunération de quelques actionnaires. *(Applaudissements sur les bacs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

Ainsi, Arcelor, ancienne et structurante entreprise française, groupe mondial de l'acier, a annoncé, début 2003, qu'elle allait fermer des sites d'ici à 2009-2010, prétendument pour mieux préparer la diversification. Sachez que la Lorraine comptait, il y a quarante ans, 100 000 sidérurgistes, contre 12 000 aujourd'hui.

M. Lucien Degauchy. Merci la gauche !

M. Michel Liebgott. Est-ce cela la diversification ? *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

Monsieur le Premier ministre, je suis maire d'une commune qui a perdu Daewoo ; cette commune et la communauté d'agglomération paient les locaux de la cellule de reclassement. Que fait l'Etat aujourd'hui en Lorraine et, plus généralement, dans notre pays ?

Aujourd'hui, on ne se contente plus de subir les fermetures d'usines : on les anticipe, pour des raisons boursières ! D'ailleurs, le cours d'Arcelor est remonté le jour même où furent annoncées ces suppressions d'emplois et ces fermetures de sites.

M. Bruno Le Roux. C'est scandaleux !

M. Michel Liebgott. Que deviennent, dans ce contexte, les salariés et les habitants de ces régions ? *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)* On leur demande de s'investir à fond dans les cercles de qualité et dans l'excellence, en leur disant que, s'ils gagnent en productivité, ils garderont leur emploi. Et demain, ils lisent dans le journal que leur emploi sera purement et simplement supprimé en 2009-2010. Cela est inacceptable ! *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)* On prévoyait une fermeture de site, et on en ferme quatre en Europe : c'est encore mieux !

Au moment où l'on parle un peu - mais sans plus - de régionalisation, on pourrait se demander ce que

vont devenir ces régions, suspendues à l'annonce de la prochaine fermeture !
Que vont devenir les salariés ? ***(« La question ! » et exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)***
M. le président. Monsieur le député, veuillez maintenant poser votre question.
M. Michel Liebgott. Je la pose : au moment où politique patronale et politique gouvernementale riment souvent, qu'allez-vous faire, monsieur le Premier ministre ? Qu'allez-vous faire, monsieur le ministre de l'économie ? ***(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste)***
M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à l'industrie. ***(Huées sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des députés-e-s communistes et républicains.)***
Mme Nicole Fontaine, ***ministre déléguée à l'industrie.*** **Je suis désolée de constater que vous n'aimiez pas entendre une ministre femme. Je ne vous croyais pas aussi sexistes !** ***(Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s- communistes et républicains - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)***
M. Maxime Gremetz. C'est M. Mer qui devrait nous répondre !
Mme la ministre déléguée à l'industrie. Les annonces du groupe Arcelor illustrent certaines questions importantes et nous devons éviter tout amalgame intempestif. Il s'agit ici, en effet, d'un groupe qui vient d'annoncer ses orientations stratégiques pour les huit années à venir, dans la perspective de la fermeture de deux fourneaux en 2009 et en 2010 ***(Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)***
M. Christian Bataille. Qu'en pense M. Mer ?
Mme la ministre déléguée à l'industrie. Le Gouvernement n'a pas à commenter ces orientations stratégiques. ***(Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s-communistes et républicains.)***
Comme vous le savez très bien, dans le contexte de concurrence féroce que nous connaissons, des restructurations s'imposent. Toute entreprise qui ne procède pas à ces restructurations se condamne à perdre. Et les pertes seront pour tout le monde, y compris pour les salariés. ***(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)***
Le Gouvernement est parfaitement sensible à la situation des salariés et à ce qu'ils peuvent ressentir devant de telles annonces. Je tiens néanmoins à souligner la volonté d'anticipation manifestée par le groupe Arcelor. ***(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*** **Quoi que vous en disiez, huit ans vont nous permettre de voir ensemble comment prendre, sur le plan social et sur le plan territorial, les mesures qui s'imposent.**
Le Gouvernement veillera - comme il le fait, d'ailleurs, pour tous les autres groupes - à ce que Arcelor assume bien les conséquences de ses décisions ***(Applaudissements sur les bancs du groupe des députés de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)***

Données clés

Auteur : M. Michel Liebgott
Circonscription : Moselle (10e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG345

Numéro de la question : 345
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : industrie
Ministère attributaire : industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 janvier 2003
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 janvier 2003